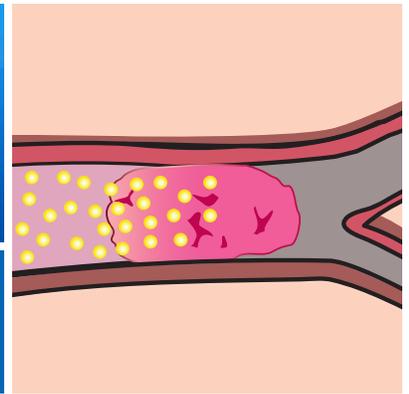


Traiter un AVC par un médicament

La thrombolyse avec le soutien du CHUM



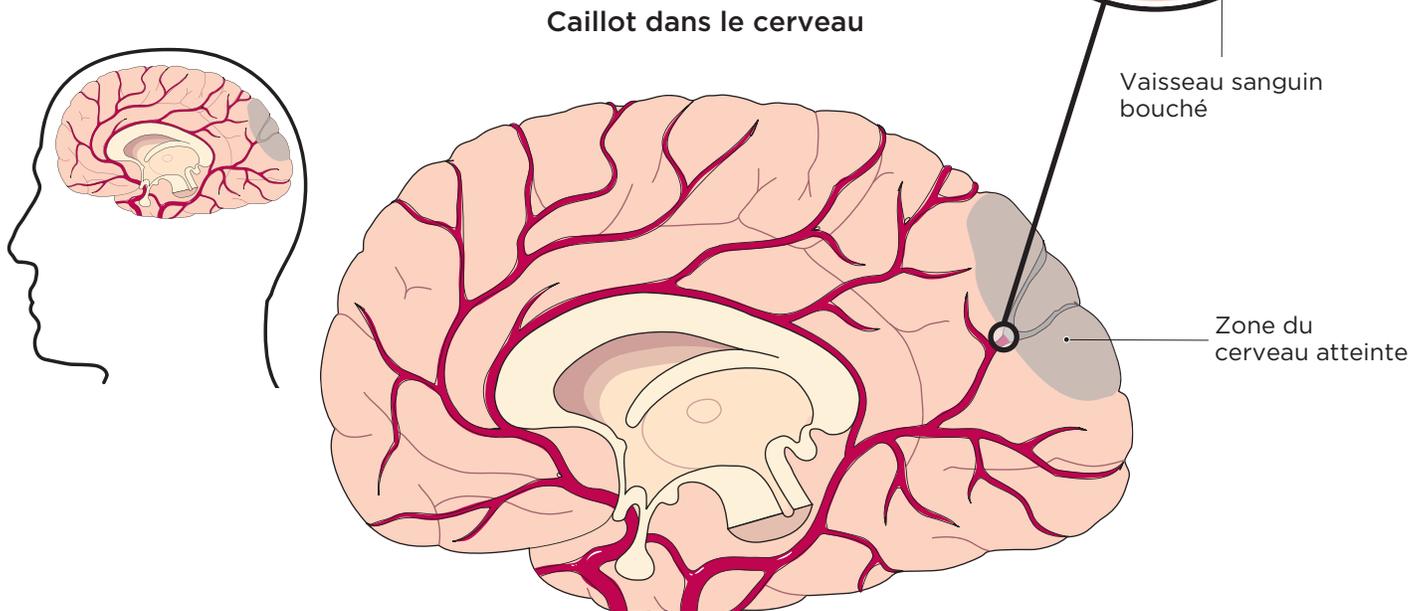
On doit vous traiter en urgence pour un caillot de sang au cerveau. Le traitement est fait dans votre hôpital, par votre équipe de soins avec le soutien à distance d'un médecin spécialiste du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Cette fiche explique comment il se passe.

Pourquoi dois-je avoir ce traitement ?

Ce traitement est fait en urgence quand vous avez un caillot qui empêche le sang de circuler dans une zone de votre cerveau. C'est ce qu'on appelle un accident vasculaire cérébral (AVC) ischémique aigu. La zone touchée dans le cerveau n'a plus assez de sang pour fonctionner normalement.

Il faut le traiter rapidement pour éviter les problèmes graves que cela peut causer. En général, on fait ce traitement dans les 4 à 5 heures qui suivent vos premiers signes d'AVC.

Le médecin de votre hôpital est assisté par visioconférence par le spécialiste du CHUM. Selon votre état, vous pourrez voir et répondre à ses questions.

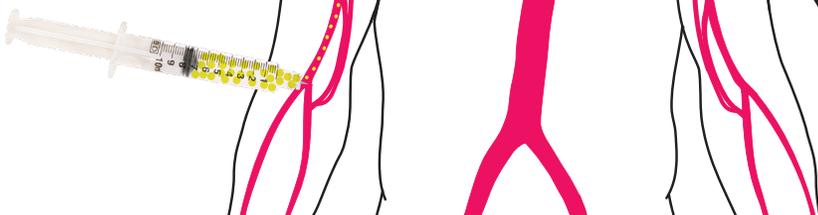


En quoi consiste le traitement?

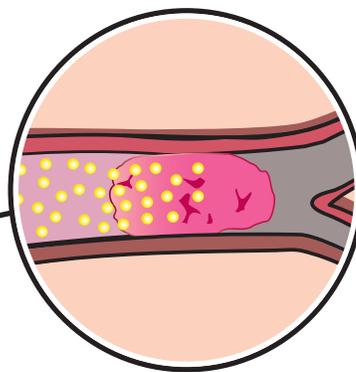
Un médicament, la ténecteplase ou l'altéplase, va permettre de détruire le caillot. C'est ce qu'on appelle une « thrombolyse ». Ce traitement n'est pas douloureux.

Les étapes de l'intervention

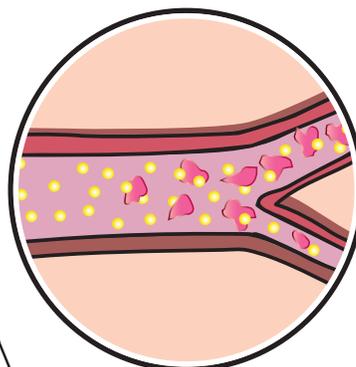
1 Le médicament est injecté dans une veine.



2 Le médicament arrive par le sang jusqu'au caillot.



3 Le médicament « casse » le caillot en petits morceaux qui seront éliminés avec les autres déchets du sang.



Quels sont les risques liés à ce traitement?

Voici les risques possibles :

- saignements (hémorragies) : dans le cerveau, les urines, le nez, l'estomac, les intestins ou ailleurs
- réaction allergique au médicament (enflure des lèvres, de la langue ou des tissus de la gorge, ce qui entraîne des difficultés à respirer ou à avaler)

Si cela survient, votre équipe de soins prendra tout de suite les mesures qu'il faut pour traiter le problème.

Y a-t-il des contre-indications à ce traitement?

Ce traitement ne peut pas être donné si :

- les symptômes sont présents depuis trop longtemps
- vous avez un AVC qui n'est pas causé par un caillot mais par du sang qui s'accumule dans le cerveau (AVC hémorragique)
- votre pression artérielle est trop élevée malgré un traitement pour la faire baisser
- votre risque de saigner est trop élevé

Comment se déroule le traitement?

Il y a 3 étapes.

- 1** Des examens (30 minutes maximum) : prise de sang, prise du poids, scan du cerveau, examen de l'activité du cœur (électrocardiogramme ou ECG).
- 2** L'injection du médicament.
- 3** De 24 à 48 heures de surveillance, qui commence pendant le traitement. Une équipe de soins surveille régulièrement vos signes vitaux (pression artérielle, pouls, respiration, température, etc.). Elle regarde aussi votre état neurologique.

Que fait l'équipe de soins APRÈS l'intervention?

- On vous raccompagne dans une chambre où vous continuez à vous rétablir à l'Unité d'AVC ou aux soins intensifs.
- Une équipe de soins surveille régulièrement votre état neurologique (force, orientation, langage) et vos signes vitaux (pression artérielle, pouls, respiration, température, etc.). Elle vérifie aussi si vous pouvez uriner et aller à la selle.
- On vérifie comment vous avalez. Voir la fiche santé [Détecer les difficultés à avaler](#).
- Votre médecin traitant est prévenu de tout changement de votre état de santé.
- On s'informe de votre confort, de vos questions et de vos besoins de soutien ainsi que de ceux de vos proches.
- L'équipe planifie avec vous la suite de vos soins et de vos traitements.

Y a-t-il des précautions à prendre APRÈS le traitement?

Vous devez :

- > rester au lit pour la durée demandée (la durée dépend de votre état de santé)
- > demander l'aide de l'équipe de soins pour changer de position dans le lit
- > **être accompagné d'un membre de votre équipe de soins** pour votre premier lever du lit, lorsque vous le pourrez
- > manger et boire selon les consignes de l'équipe de soins
- > suivre les consignes pour recommencer à faire votre toilette ou pour marcher dans la chambre ou le couloir
- > appeler tout de suite une infirmière si vous ressentez les signes suivants :
 - un mal de tête soudain
 - des difficultés à respirer
 - des difficultés à avaler
 - une enflure au niveau des lèvres, de la langue ou au fond de la gorge
 - envie de vomir (nausées) ou vomissements



Les médicaments

Si vous preniez des médicaments (diabète, tension, coagulation, etc.), il se peut que vos doses changent.

Il est aussi possible que vous en ayez de nouveaux à prendre. Le neurologue et l'infirmière vous le diront.



Quel sera mon suivi?

Vous serez suivi par votre équipe de soins.
Trois mois après le traitement, le CHUM pourrait aussi vous contacter (ou vos proches), par courrier, téléphone ou visioconférence. Ce suivi a pour but d'évaluer le traitement et comment vous vous débrouillez dans les activités de la vie quotidienne. Ce n'est pas obligatoire. Vous pouvez refuser ce suivi si vous le souhaitez.



RESSOURCES UTILES

Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada :

- > 1 800-567-8563 (au Québec)
- > couretavc.ca

Il existe d'autres fiches santé produites par le CHUM. Demandez lesquelles pourraient vous convenir.



Vous pouvez aussi les consulter directement sur notre site chumontreal.qc.ca/fiches-sante



Questions



Personnes-ressources et contacts

Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal
chumontreal.qc.ca